

# **JEAN MICHEL BALOCHE**

Le père de l'arrière-grand-mère  
maternelle de mon mari

# Sa naissance

L'An mil huit cent dix huit, le seize décembre, par devant nous Bidard de la Thierrière, maire de la Commune de Saint Bômer, Canton et arrondissement de Domfront, département de l'Orne est comparu Charles Baloche, cultivateur, âgé de 36 ans domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né d'hier à 8 heures du soir de lui déclarant et de Marie Genelay, son épouse en légitime mariage auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Michel, en présence de Julien Thomas âgé de vingt cinq ans et de Jean Maunoury âgé de quarante cinq ans, tous les deux domestiques dans cette commune.

Ils déclarent ne pas savoir signé

*Le Père a signé ainsi que le maire Bidard de Thierrière .  
Nous ne savons dans quel village ou lieu-dit il est né.*

# Acte de naissance

N<sup>o</sup> 14  
Naissance  
Le 15 décembre 1812  
15/12/1812  
L'an mil huit cent dix huit le seize Décembre jour devant nous  
Gyde de la Mairie Maire de la commune de Saint  
Bomer les Forges Canton et arrondissement de Douvroul Département  
de la Sarthe Est Conjugué Charles Balaise Cultivateur  
Balaise âgé de trente six ans Domicilié dans cette commune lequel  
nous a présenté un enfant du sexe masculin né de  
Marie Genevieve  
sa femme en légitime mariage, au quel il a déclaré vouloir  
donner le prénom de Jean ~~Michel~~ Milhet laquelle  
déclaration et présentation faite en présence de Julien  
Thomas âgé de vingt cinq ans et de Jean Maunier âgé  
de quarante cinq ans tous les deux domiciliés dans  
cette commune lesquels ont déclaré ne savoir signer  
le père a signé le présent acte avec nous après lecture  
un mot rayé C. Balaise Gyde de la Mairie

# Son service militaire

Il aurait fait 7 ans de service militaire (tirage au sort)  
Et aurait participer à la prise de la Smala d'Abd-El-Kader  
le 16 mai 1843.

Sources: transmission orale de la famille

Nous sommes allés aux Archives Départementales d'Alençon mais dans le registre des délibérations du Conseil de Révision de 1838 il n'y a rien et pas de traçabilité pour la période qui nous intéresse.

A Vincennes, il faut le numéro du régiment, mais nous ne l'avons pas. Michel m'a gentiment donné quelques indications qui pourraient nous convenir et quand nous pourrons nous déplacer nous irons à la « pêche ».

Nous irons également à la mairie de Saint Bômer les Forges consulter les archives de la Commune, peut-être y-a-t-il des renseignements également.

# Son mariage

Le 26 mai 1846, dans les 11 heures du matin, à la Mairie de Saint Bômer, par devant nous Roussel, maire de ladite commune sont comparus Jean Michel Baloché, âgé de 27 ans, cultivateur, fils majeur et légitime de Charles Baloché et de Marie Genelay, ici présents et consentants et Demoiselle Adelle Marie Gripon, âgée de 27 ans, cultivatrice, fille majeure et légitime de Georges Gripon ici présent et consentant, sa mère Marie Jouin est décédée.

Ils nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre maison commune les dimanches 3 et 10 du présent mois toute à l'heure du midi.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signalée, après avoir demandé séparément aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, nous déclarons que Jean Michel Baloché et Adelle Marie Gripon sont unis par le mariage.

*Signature des époux, de 4 témoins ainsi que du maire.*

# Acte de mariage

Mariage  
Bulboche  
Gripouadel

26/5/1846

+ Domiciliés et

Ensemble huit cent quarante six le vingt six mai  
sur les onze heures du matin à la Mairie de saint Bonas  
canton et arrondissement de Douffont Département  
de Rome qu'il devant nous Pousset Maire de ladite  
commune sont comparus jeune Michel Bulboche  
cultivateur âgé de vingt sept ans quatre mois domicilié  
dans cette commune le quinze décembre mil  
huit cent dix huit fils majeur et légitime de  
Charles Bulboche et de Marie Gabelay cultivateurs  
domiciliés dans cette commune ses pères et  
consentants, Et demoiselle Madelle Marie Gripou  
cultivatrice âgée de vingt sept ans domiciliée dans  
cette commune le quatre avril mil huit cent  
dix neuf fille majeure et légitime de George  
Gripou cultivateur domicilié dans cette commune  
ses pères et consentants de Marie Julienne  
Périne journal décaée dans cette commune le  
huitième jour de mai mil huit cent trente trois.  
Les quels nous ont requis de procéder à la  
celebration du mariage projeté entre eux et dont  
les publications ont été faites devant la principale  
porte de notre maison commune les dimanche  
trois et dix du présent mois, toutes à l'heure de





Sept 3

7

Nous aucunes opposition au dit mariage ne nous  
ayant été signifiées faisant droit à leur requisi-  
tion après avoir donné lecture de toutes les pièces es-  
mentionnées, de livrés en forme et du Chapitre six  
du titre du code civil intitulé du mariage avons  
demandé au futur époux et à la future épouse  
s'ils veulent se prendre pour mari et pour  
femme. Chacun d'eux ayant répondu séparé-  
ment et affirmativement déclaré au nom de  
la loi que jure Michel Baloché et Adèle mariée  
Grisson sont mis hors mariage depuis nous  
avons dressé acte en présence de Jacques Jouin  
agé de quarante trois ans propriétaire commune de  
Loulay l'abbaye, de Joseph Grisson agé de vingt neuf  
ans de Francis Genelay agé de cinquante quatre  
ans tous les deux cultivateurs dans cette commune  
et de Pierre Jouin agé de soixante un ans propriétaire  
commune de Loulay l'abbaye les quels ont signé  
avec nous le présent acte après lecture.

Jen Baloché Adèle Grisson

Geor Grisson Joseph Grisson  
C Baroché P. Jouin

Pierre J. Jouin

Francois Genet (Abourel)  
Francois Baloché

# Ses domiciles

Dès son mariage en 1846 et jusqu'en 1881, ils habitent une **ferme à l'Aunay Roussel à Saint Bômer les Forges.**

Au fur et à mesure des naissances, la maison se remplit avec 7 enfants.

A partir de 1886, ils y habitent toujours, mais avec leur fils Alexis et leur belle fille.

En 1901, ils habitent une petite maison au **Val Blondel**

En 1906, après le décès de sa femme, il y habite tout seul.

En 1911 je ne le trouve pas dans le recensement de Saint Bômer les Forges. Peut-être est-il allé vivre chez l'un de ses enfants?

En 1915, il décède chez sa fille Aimée, marié à Jean

PROD'HOMME à la **ferme de la Goulande à Saint Bômer les Forges.**



# Saint-Bômer-les-Forges

Saint Bômer les Forges apparait pour la première fois sur le registre d'état civil de 1868 mais sur les recensements à partir de 1851.

Avant cette date, Les Forges était un village de la paroisse de Saint Bômer en Passais.

Les habitants des Forges travaillaient le fer, des Forges étaient implantées à Varennes, à Dompierre.

Cette commune se situe en Basse Normandie, entre Domfront en Poiraiie et Flers de l'Orne.



Voici une photo prise aux alentours de 1905 à la **ferme de la Goulande**. Jean Michel BALOCHE est assis devant avec le chapeau de paille. Sa fille Aimée avec le bonnet blanc est sur le côté près de son mari.

Les deux personnes à côté de Jean Michel Baloche sont les propriétaires de la ferme de la Goulande.

Derrière eux, ce sont les grands-parents de mon mari qui les a connus.



Voici la ferme de la Goulande vers 1960

# Son décès

Le treize novembre mil neuf cent quinze, à vingt heures au village de la Goulande, Jean Michel Baloche né à St Bômer les quinze décembre mil huit cent dix huit, fils de feu Charles Baloche et de feu Marie Génelay, veuf de feu Adelle Marie Gripon est décédé en son domicile au sus-dit village.

Dressé par nous le quatorze novembre mil neuf cent quinze à huit heures sur la déclaration de Levallet Jean, soixante dix huit ans propriétaire et Léveillé Hermias, trente et un ans, instituteur, domiciliés au Bourg de cette commune, voisins du défunt qui lecture faite ont signé avec nous Nobis Henri Conseiller municipal spécialement délégué pour le Maire et l'Adjoint rappelés aux Armées.



# Acte de décès

N<sup>o</sup> 31  
Décès de **Baloche** Jean Michel.  
13 novembre 1915  
96 ans -

Le treize novembre mil neuf cent quinze à vingt heures au village de la Goulande Jean Michel Baloche né à St Bomer le quinze décembre mil huit cent dix huit, fils de feu Charles Baloche et de feu Marie Genélay veuf de feu Adelle Marie Gripon est décédé en son domicile au sus-dit village.

Dressé par nous le quatorze novembre mil neuf cent quinze à huit heures sur la déclaration de Levallet Jean soixante-huit ans propriétaire et Lèveilli Hermias trente et un ans, instituteur, domiciliés au Bourg de cette commune, voisins du défunt qui lecture faite ont signé avec nous Nobis Henri Conseiller municipal, spécialement délégué pour le Maire et l'adjoint rappelés aux armées

*J. M. de Levallet* *M. Lèveilli*